



Fichier: ULC C420, ULC-G.5.2

24 janvier 2022

BULLETIN D'ACCREDITATION 2022-02

ULC/ORD-C420, Retrait de Light Emitting Diode (LED) Equipment for use of Lighting Products

Destinataires: Membres du Conseil consultatif d'ULC et autres parties intéressées

Les Laboratoires des assureurs du Canada ont examiné le sujet ORD (Autre document reconnu) et le programme de certification en rapport. Sur la base de cet examen et de la recommandation du comité ULC sur Light Emitting Diode (LED) Equipment for use of Lighting Products, ULC a décidé de retirer ce document.

Ces exigences sont maintenant contenues dans la norme CAN/CSA-C22.2 NO. 250.13, Équipement à diodes électroluminescentes (DEL) pour les applications d'éclairage. En vigueur immédiatement, ULC/ORD-C420-11 sera retiré.

Toute question concernant ce qui précède doit être adressée à M. Gunsimar Paintal, at 416-288-2217 ou par courrier électronique à l'adresse Gunsimar.Paintal@ul.com.

Cordialement,

Laboratoires des assureurs du Canada Inc.

Gunsimar Paintal
Responsable du programme de marque ULC
Gestionnaire régional – Accréditation et conformité

"Ce document est signé sur la compréhension que cette traduction est fidèle au contexte de la version anglaise"